

que où le niveau de l'emploi était élevé, grâce aux mesures du gouvernement conservateur, qu'il aurait dû agir comme il cherche à le faire aujourd'hui.

Le ministre a également reçu un certain nombre de recommandations, comme celles du rapport Montpetit. On devrait donner suite à certaines d'entre elles, pour accroître l'efficacité du ministère et rendre les fonctionnaires fédéraux plus contents de leur sort. Nous devrions examiner ces rapports avant de songer à réduire les services. Je le répète, nous avons actuellement moins de services et nos frais sont plus élevés.

Je voudrais vous lire maintenant une partie d'un article de *Sound Off* écrit par Gordon Sanderson:

Qu'advient-il du service postal au pays?

Pas une semaine ne se passe sans que *Sound Off* examine des problèmes qui se posent entre des compagnies et leurs clients, tous attribuables à la même cause: «La lettre ne nous est pas parvenue».

Ce peut être là un prétexte commode à l'inefficacité de la régie intérieure de certaines compagnies. L'erreur peut aussi être due à une adresse mal rédigée. On blâme injustement la poste de bien des choses où elle n'y est pour rien.

D'autre part, comment le bureau de poste explique-t-il que du courrier recommandé s'égare ou que des lettres ou chèques de pension portant la bonne adresse soient livrés ailleurs qu'au destinataire?

Il serait injuste de condamner en bloc les facteurs ou tout le service postal, mais les griefs au sujet du courrier perdu ou non livré—qui se faisaient rares autrefois—sont assez nombreux de nos jours pour ébranler la confiance de la population dans ce service si essentiel du gouvernement.

Avant de hausser les tarifs et de laisser se perpétuer les insuffisances traditionnelles, le gouvernement devrait considérer le fonctionnement du ministère. L'attitude de nos dirigeants quant à la hausse des tarifs me semble mauvaise, et voici pourquoi: D'abord, les Postes canadiennes sont un monopole du gouvernement. C'est un service gouvernemental qui ne subit aucune concurrence. Hommes d'affaires, industriels, cultivateurs et citoyens ordinaires doivent accepter les offres du gouvernement ou renoncer au service. Cet état de choses porte en soi le germe de l'inefficacité. Le ministère est un monopole soutenu par le peuple. C'est pourquoi j'estime que le gouvernement a le devoir de fournir aux gens le meilleur service possible.

Le gouvernement a refusé de payer les facteurs ruraux parce qu'ils étaient immobilisés lors de la dernière grève des postes. Je suis heureux d'apprendre que le ministre s'est quelque peu ravisé. Pourquoi ne veut-on pas payer les facteurs, quand on songe que le

gouvernement va consacrer 50 millions de dollars au Centre des Arts à Ottawa. Rares sont les gens de ma circonscription qui assisteront à un spectacle au Centre des Arts, mais presque tous subiront la majoration des tarifs postaux. Le ministre estime qu'il ne devrait pas payer les facteurs ruraux pour six jours de travail alors qu'ils n'ont travaillé que cinq jours. Je pense qu'il a depuis changé d'avis. A-t-on observé le tableau de service des ministres? Ceux-ci sont présents à la Chambre trois jours par semaine et néanmoins ils comptent être rémunérés pour une semaine complète.

**M. Perrault:** C'est une déclaration absurde.

**M. McKinley:** Le tableau est devant nous.

Le ministre a changé d'avis et j'en suis ravi. Les facteurs ruraux de ma circonscription ne sont pas syndiqués. Ils sont protégés par un contrat et ils s'attendent à ce que le gouvernement le respecte. On a annoncé le fusionnement de routes postales rurales. Une telle mesure ne permettrait pas tellement d'économies; par contre, elle ferait perdre leur emploi à quelques facteurs et retarderait la livraison de certains objets.

• (8.50 p.m.)

Je suis content de savoir que le ministre des Postes a lui-même vécu dans une région rurale. Je lui demande de se mettre à la place des personnes qui seront privées de certains services et qui devront payer des tarifs plus élevés. Il me plairait de savoir qu'il tiendra compte de ce qui s'est dit pendant ce débat et qu'il songera à déférer le bill à un comité, comme on l'a proposé. Je me rappelle fort bien le bill sur les transports, qui a été étudié minutieusement par un comité—on en avait fait rapport avec quelque 70 amendements. Nous devrions avoir l'occasion, il me semble, d'entendre les personnes dont les intérêts seront gravement lésés par cette mesure, et de l'examiner minutieusement afin de nous assurer qu'elle atteindra le but proposé sans que personne en souffre trop.

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):**

Monsieur l'Orateur, en écoutant le très bon discours du ministre, cet après-midi, je ne pouvais m'empêcher de penser que ni la neige, ni l'orage, ni les ténèbres de la nuit n'empêcheraient le courrier d'arriver à destination. J'avais aussi l'impression que malgré la neige, l'orage ou les ténèbres, il y arriverait à beaucoup plus de frais pour ceux qui paient la note.